

*« Les élus locaux francophones :
leur action en faveur de l'économie sociale et solidaire »*

L'Économie sociale et solidaire (ESS) et le Développement économique local en Afrique

Par le Pr Abdou Salam FALL, Directeur du Laboratoire de Recherche sur
les transformations économiques et sociales (LARTES)
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Cette présentation destinée aux maires d'Afrique centrale, a été élaborée dans le cadre de la réunion de l'Association Internationale des Maires Francophones qui s'est tenue à Brazzaville le 20 Septembre 2013.

La présentation a été faite par le Professeur Abdou Salam FALL et a porté sur les axes suivants :

- ✚ Le dividende démographique : une fenêtre d'opportunités,
- ✚ Des risques émergents après la transition démographique,
- ✚ Définition de l'ESS : historique, valeurs, acteurs, domaines,
- ✚ Identités différentielles : informelle et Privée classique,
- ✚ ESS et développement local et rôles des maires,
- ✚ ESS : éco des territoires.

1. Le dividende démographique : une fenêtre d'opportunités

L'Afrique est le continent de l'avenir et d'importantes opportunités de croissance sur le long terme y sont notées. Néanmoins, l'urbanisation y est non maîtrisée avec la présence des grands bidonvilles du monde en termes de nombre d'habitants. De même, l'habitat précaire atteint des proportions qui remettent en cause la dignité humaine. Le handicap majeur reste le laisser-faire et le déficit de gouvernance et de planification. Les villes de plus d'un million d'habitants étaient 35 en 2000, en 2010, elles sont 53 et elles seront en 2020 70 soit le double en 20 ans.

Toutefois, le dividende démographique replace l'Afrique au premier plan de l'essor en 2050, horizon qui va correspondre au moment où l'Afrique subsaharienne abriterait 20% de la population mondiale, soit le cinquième de celle-ci. Le dividende est dès lors une occasion unique pour l'Afrique de décoller économiquement si les conditions d'un développement d'épargne et par conséquent de l'investissement sont réunies. Il s'agit notamment d'investissement dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la maîtrise de la fécondité.

Encore appelée « fenêtre démographique », le dividende (ou « bonus ») démographique, renvoie à cette période de transition démographique marquée une forte population jeune éduquée, soignée et active. Toutefois, même si cette période de « bonus potentiel » peut durer plusieurs décennies, elle finira par se fermer avec le vieillissement de la population active, et un plus petit nombre de personnes aura à sa charge des personnes âgées sans cesse plus nombreuses.

Les résultats¹ montrent une augmentation du ratio de soutien économique pour tous les pays, avec une augmentation plus rapide au Nigeria et une augmentation lente en Afrique du Sud.

¹ Latif Dramani, Comptes des Transferts Nationaux des pays africains, 2012.

Présentement, tous les pays bénéficient du dividende démographique (avec une petite pause en Afrique du Sud). Cependant, le dividende devrait atteindre le sommet d'ici 2030 et se terminer peu de temps après 2050.

2. Des risques émergents après la transition démographique

En Afrique, les politiques sociales sont faiblement planifiées pour un continent trop dépendant de la régulation internationale. De même, l'habitat précaire devient la vulnérabilité la plus critique. Par ailleurs, l'Afrique enregistre le taux d'urbanisation les plus bas au monde. Le taux d'urbanisation est de 23,5 % en Afrique de l'Est contre 30 % en Afrique centrale. L'Afrique australe vient en tête avec un taux de 61,7 % contre 32 % pour l'Afrique de l'Ouest².

- le VIH : on assiste à une féminisation du VIH avec un taux de prévalence sida dans la population âgée de 15 à 24 ans supérieur chez les femmes en 2009³.
- le ravalement des établissements humains à cause changements climatiques,
- les déplacements forcés des groupes vulnérables,
- les inondations,
- les maladies catastrophiques et endémiques.

3. Définition de l'ESS : historique, valeurs, acteurs, domaines

L'Économie Sociale et Solidaire se définit comme un ensemble d'activités économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon responsable de vivre et de penser l'économie à travers l'entrepreneuriat collectif et l'entreprise sociale. De même, l'ESS favorise un mode de vie avec une logique holistique et une intégration entre les différents secteurs et un développement parallèle de l'économie publique et sociale.

Il s'agit également d'une entreprise collective « S'associer pour entreprendre autrement » mais également d'une entreprise sociale « Créer des emplois socialement utiles, partager les richesses créées, faire du profit un moyen et non une finalité »

Les entreprises collectives favorisent le développement des capacités humaines et renforcent la résilience de leurs membres face aux dérives sociétales avec comme valeurs un développement qui profite à tous, un partage équitable des richesses. De même, l'ESS a une finalité sociale d'entreprise qui met en exergue la dignité humaine, l'inclusivité, l'utilité sociale : « coûts évités, richesses créées, retour social sur investissement ». Son management démocratique vise l'épanouissement et la participation avec comme éthique la transparence, la redevabilité : devoir de rendre compte.

En définitive, l'entreprise collective, c'est un choix de société solidaire, une entreprise à finalité sociale ou sociétale et à lucrativité modérée. Ces entreprises collectives démocratisent l'entrepreneuriat, impliquent les acteurs populaires dans la création de richesses au service de la société et au cœur des territoires.

Dans divers domaines, des mutuelles ou coopératives tissent leur espace libre et valorisent de plus en plus de niches. Elles échangent leurs productions locales sur la scène nationale et internationale, leur conférant une valeur de marché qui permet à des producteurs anonymes de s'affirmer et de s'affranchir de la marginalité dans laquelle ils fonctionnaient auparavant.

Ce mode de fonctionnement basé sur la solidarité, l'éthique et la priorité à l'humain peut être promu à l'échelle des politiques internationales et inspirer l'élaboration de modèles adaptés à chaque situation. En offrant aux communautés des dispositifs économiques de nature collective, l'ESS leur permet d'assurer le contrôle de leur propre développement et de sortir elles-mêmes de la pauvreté. Les coopératives, mutuelles et associations font avancer la lutte contre la dépendance économique qui est en fait la matrice d'origine de ce modèle de développement.

² ONU-Habitat, 2011

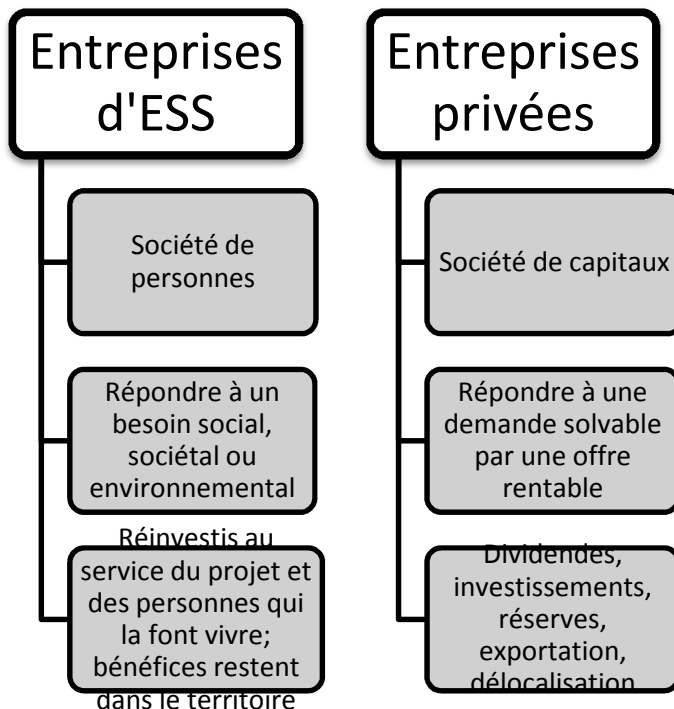
³ FNUAP, Etat de la population Mondiale, 2011

Les organisations et entreprises de l'ESS comprennent les coopératives, mutuelles, associations, ONG, fondations, entreprises et entrepreneurs sociaux, associations communautaires et syndicales, groupes d'entraide, organisations de commerce équitable, etc. Ces dynamiques mobilisent des acteurs qui s'identifient mutuellement et s'associent face à un besoin commun ou une aspiration. Ils gardent un référent commun ou une identité partagée qui les mobilisent. Les entreprises de l'ESS n'ont pas pour finalité l'accumulation des richesses mais de satisfaire des besoins humains. Elles favorisent la croissance des capacités humaines en basant les relations sociales sur la coopération, l'association et la solidarité. Elles renforcent la résilience de leurs membres face aux dérives sociétales, et tentent de promouvoir la participation de tous aux décisions. La culture participative et le respect de l'autre sont des pratiques qui s'apprennent dans les ESS et qui, ensuite ont des résonances dans d'autres dimensions de la vie sociale et politique.

Ces mêmes principes s'appliquent à divers regroupements aux fins de coopération qui n'ont pas nécessairement le statut juridique de coopérative. C'est notamment le cas dans certains pays du Sud où plusieurs mouvements sociaux ont choisi d'amorcer un virage en s'investissant dans un développement qui allie « l'économique » et le « social », la volonté des partenaires étant « d'entreprendre autrement ». Ces organisations économiques populaires participent ainsi du « premier développement » à partir d'une grande diversité de créneaux d'intervention, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural. Leur mode de fonctionnement est très similaire à l'ESS telle que développée dans les pays du Nord. Parmi les chantiers de l'économie populaire en phase avec l'ESS on peut citer : la création ou le maintien d'emplois, le développement agro-alimentaire, la commercialisation des produits et intrants agricoles, la commercialisation communautaire de l'artisanat, l'épargne et le crédit solidaire, les services collectifs de santé, la protection collective de l'environnement, l'habitat collectif et la sécurité alimentaire.

4. Identités différentielles : informelle et Privée classique

L'économie informelle a en commun avec l'économie privée classique d'être de proximité et au raz du sol, mais l'une intègre l'économie criminelle tandis que l'autre la rejette de par son éthique de l'utilité sociale et les excédents modérés. Également, ces entreprises ont en commun de dégager des excédents et de rendre viables le modèle économique.



Cf. Charte des entreprises sociales

5. ESS et développement local et rôles des maires

En Afrique, un nouveau modèle entrepreneurial peut booster le développement local avec la mise en place d'un partenariat coopératif et un co-investissement dans la production, la gestion et la répartition équitable des biens communs.

Dans ce continent, les collectivités locales ne disposent en moyenne que de 2 % des ressources publiques, contre 3 % en Asie, 40 % dans les pays en développement et 75 % dans les pays du Nord. Or les besoins en investissements structurants sont énormes et restent à la charge des seuls pouvoirs publics en l'absence d'intérêt des investisseurs privés qui ne visent que la rentabilité mobilisable par un tiers. Il y a donc la nécessité de changer les paradigmes et instruments de mesure du progrès pour que la rentabilité économique soit évaluée à l'une de ses impacts sur le développement humain. Pour cela le rapport des citoyens aux biens communs doit s'infléchir dans le sens d'une meilleure appropriation du patrimoine collectif et de leur participation active à leur choix et à leur production.

Les maires peuvent soutenir l'ESS avec la mise en place de fonds dédiés aux entreprises d'ESS et de programmes de renforcement de capacité des entreprises. De même, les maires peuvent lever les barrières qui inhibent les ESS et en même temps créer les conditions favorables à l'essor des entreprises de l'ESS : foires, marchés de produits des territoires, consommation responsable, etc.

Il s'agit également de considérer les entreprises collectives et les entreprises sociales au cœur d'une économie plurielle : reconnaissant l'économie publique, celle privée sous RSE, et l'ESS.

En outre, les gouvernements, et singulièrement les collectivités territoriales, peuvent et doivent prendre des initiatives en collaboration avec les organismes de l'ESS, pour faire connaître les approches possibles, impulser de nouvelles dynamiques coopératives, et les accompagner dans leur développement. Ce changement doit s'appuyer sur l'ingéniosité et l'entrepreneuriat créatif, et doit être inébranlablement enraciné dans le dessein de créer des richesses matérielles et immatérielles qui profitent à tous au sein de sociétés épanouissantes et bâties sur la dignité humaine. A cet égard, l'ESS a largement mis en lumière le pouvoir d'agir des gens, et leur possibilité de prendre part aux décisions qui affectent leur existence. L'ESS a montré la capacité des individus à se rendre maîtres de leur destin grâce à sa façon alternative d'entreprendre qui s'appuie sur des approches collectives et des dynamiques intégrant toutes les parties prenantes, qui valorise le lien entre la société et les entrepreneurs qui restent enracinés dans leurs réalités locales et qui de ce fait portent des valeurs interculturelles positives, innovent pour progresser et contribuent à créer une société ouverte.

Cette dynamique participative au cœur de l'activité économique à finalité sociale est exemplaire à bien des égards et peut de ce fait servir de référence aux cadres politiques internationaux impulsés dans l'espoir de changer le monde et de rendre la mondialisation plus équitable.

Il importe donc de faire mieux connaître l'existence de l'ESS, les modèles sur lesquels elle fonctionne, ainsi que sa contribution actuelle et potentielle à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il faut oser proposer de refonder la production et les échanges autour des finalités et des modalités de l'ESS. Il faut opposer les valeurs qui la sous-tendent à celles qui président à l'actuelle mondialisation où le droit à l'accumulation l'emporte sur le devoir du partage, la concurrence sur la solidarité, la propriété intellectuelle sur le partage des savoirs, le chacun-pour-soi sur la production de biens publics et leur bonne gestion, et la décision autocratique sur la démocratie participative.

Les mouvements qui traversent nos sociétés semblent conforter l'existence d'un potentiel de croissance de l'ESS. Les citoyens et la société civile réinvestissent dans une certaine mesure les champs économiques, sociaux, environnementaux et politiques. Ils interpellent les acteurs publics, privés et solidaires sur lesquels ils ont une influence grandissante. Les modes d'action citoyenne évoluent, faisant appel notamment à la consommation et à la communication comme outils de transformation sociale. La demande pour des formes plus respectueuses de production et d'échange est en augmentation constante. L'intérêt pour le commerce équitable et les productions agroalimentaires non chimiques croît, de même que l'intérêt pour la protection de l'environnement. Les excès de la finance sont moins tolérés et fascinent moins. De nouvelles formes d'échange voient le jour en particulier sur l'internet. Certes, on ne peut parler d'une vague porteuse, mais ces frémissements peuvent être amplifiés car l'ESS répond à un besoin réel.

Conclusion

6. ESS : éco des territoires

La vision d'un développement de l'intérieur des cités urbaines est l'un des premiers défis africains ! La ville africaine sera bâtie sur le refus des inégalités, et la promotion des modèles du mieux vivre en commun fondés sur l'identité propre, le potentiel de devenir, la fiscalité adaptée et la participation citoyenne.

Dans le sens du développement humain et d'une économie qui favorise la cohésion sociale et l'environnement sain, il faut promouvoir des investissements structurants. De même, investir dans les politiques sociales fortes permet à la fois de garantir le respect de la dignité humaine, mais également d'inclure toutes les catégories socio-économiques dans le processus du développement et enfin d'impulser une économie du devenir.

Il s'agit également de créer des emplois durables et d'utilité sociale sur les activités d'intérêt général : santé, éducation, énergies, transport, tourisme social, finances solidaires, mutualité, insertion, etc. De même, des marchés bio et éthiques (commerce équitable, agri-bio, tourisme écolo, transformation des produits agricoles, etc.) et des technologies alternatives (logiciels libres, produits locaux, etc.) doivent être développées pour un développement humain dans un environnement sain.

Réseaux internationaux de l'ESS

- RIPESS, Réseau intercontinental de promotion de l'ESS, Siège au Canada, Manille, Octobre 2013.
- Forum International des dirigeants de l'ESS/Rencontres du Mont Blanc, FIDESS/RMB, Prochaine Rencontre : 9-12 Novembre 2013 à Chamonix : L'ESS et les ODD post 2015 Siège Paris : WWW.rencontres-montblanc.coop
- CIRIEC International, siège à Liège
- Réseau africain de l'ESS, Siège Maroc
- Panafricaine des coopératives : Yaoundé ; Institut de formation en Économie Coopérative : à Cotonou.

Adresse : Camp Jérémy
BP 206 – DAKAR (Sénégal)
Tél. : (221) 33 825 92 32 – 33 825 96 14
Site Web : <http://www.lartes-ifan.com>